



UNITE DE COORDINATION DE LA FORMULATION
MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-SENEGAL II
UCF MCA-SENEGAL II

**ATELIER NATIONAL DE PRESENTATION DES
RESULTATS DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES A
L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVE ET AU
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Rapport final de synthèses

Hôtel les Almadies, Mardi 25 octobre 2016

Synthèse et rédaction :

**Alain Diouf Expert Juriste Foncier
Consultant**

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION GENERALE	3
1.1- Contexte et Justification.....	3
1.2- Déroulement de l'Atelier.....	4
2. RESUME DES PRESENTATIONS.....	5
3. LES DEBATS EN PLENIERE.....	11
4. TRAVAUX DE GROUPE.....	12
5. RECOMMANDATIONS.....	22
6. CONCLUSION.....	22
7. LES ANNEXES	239

1. INTRODUCTION GENERALE

1.1- Contexte et Justification

La riche et forte coopération bilatérale existante entre les Gouvernements du Sénégal et des Etats-Unis a permis d'élaborer et de mettre en œuvre le Millénium Challenge Account (MCA), programme visant à réduire la pauvreté à travers la croissance économique. Ce programme s'est matérialisé par un premier *Compact* de 540 millions de dollars signé entre Millennium Challenge Corporation (MCC) et le Gouvernement de la république du Sénégal, en Septembre 2009 et mis en œuvre sur une durée de cinq (5) ans, entre 2010 et 2015.

La mise en œuvre de ce premier Compact dont la réussite a été attestée par tous les acteurs et parties prenantes, a contribué de façon significative à l'amélioration des principaux indicateurs de gouvernance du *MCC scorecard*, en particulier sur les questions de promotion de la démocratie et de lutte contre la corruption. Le Sénégal, déclaré de façon continue, depuis 2004, éligible au Millénium Challenge Account, a été déclaré éligible, en Décembre à 2015, à développer un deuxième compact par le Conseil d'Administration du Millennium Challenge Corporation. Pour assurer le développement économique et social du pays et la cohérence dans la mise en œuvre des projets et programmes, l'ensemble des projets et programmes développés sont intégrés au PSE (Plan Sénégal émergent). Le Plan Sénégal Émergent (PSE) constitue le référentiel de la politique économique et sociale du Sénégal, sur le moyen et le long terme, en ce sens qu'il définit la stratégie globale de développement du pays.

Dans le cadre de la formulation de ce second compact, le gouvernement du Sénégal a mis en place par arrêté n° 02924 du 26 février 2016, l'Unité de Coordination et de Formulation du Second programme MCA-Sénégal (UCF-MCA Sénégal). L'unité est chargée de préparer la proposition du Sénégal à soumettre au financement du Millennium Challenge Corporation.

Il s'agit d'un accord de don sans contrepartie, un don du contribuable Américain au peuple Sénégalais. C'est pourquoi la formulation d'un tel programme requiert un large consensus, de toutes les franges de la population, qui doit être obtenu suite à un processus participatif et inclusif.

La première étape de cette formulation consiste à faire une analyse des contraintes majeures à l'investissement du secteur privé et au développement économique et social du pays. Cette démarche permet d'inverser l'approche qui consiste à identifier à priori un projet avant d'avoir une idée de son impact réel sur le développement économique et social du pays. La démarche initiée dans le cadre des programmes MCA permet d'avoir une photographie de l'ensemble des contraintes au développement économique du pays afin d'identifier celles dont la levée pourrait produire un effet de chaîne sur les autres contraintes jugée moins nodales. Ce diagnostic de l'économie nationale, a été mené depuis la fin du mois de mai 2015 en collaboration avec MCC, les services du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

En vue d'assurer une forte appropriation par les différentes composantes et parties prenantes du tissu économique et social du pays, le travail d'analyse des contraintes est réalisé de façon inclusive à travers une large consultation des acteurs publics, privés et de la société civile.

Les résultats de l'analyse des contraintes font l'objet d'un rapport validé et endossé par les autorités gouvernementales et soumis au Comité d'investissement du MCC.

L'atelier national constitue une étape du processus participatif et d'appropriation du travail qui permettra de valider les contraintes sur lesquels les investissements du MCC seront effectués, pour contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la promotion de l'investissement privé.

L'objectif de l'atelier était de partager avec les services techniques et les acteurs impliqués les résultats de l'analyse des contraintes, de les valider et de recueillir les recommandations fortes au besoin pour l'amélioration de la qualité de ces résultats mais éventuellement pour les prochaines étapes de la formulation.

1.2- Déroulement de l'Atelier

L'atelier a été ouvert par le Ministre des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, point focal du Gouvernement pour la formulation du Compact II, en présence de Laura Rudert, Directrice pays du programme MCA Sénégal II.

Les deux autorités ont dans leur intervention, magnifiée la qualité des relations entre les deux pays. Après constat du succès dans l'exécution du premier Compact du Sénégal, ils conçoivent que le second constitue un autre challenge dont les acteurs doivent prendre la pleine mesure des attentes à toutes les étapes, de la formulation d'abord et de l'exécution des engagements souscrits. Le Ministre a, à cet effet, rappelé que l'Etat du Sénégal avait respecté tous ses engagements souscrits, lors du compact I, auprès de la partie Américaine, notamment la poursuite des travaux résiduels de la RN6, en phase de finalisation.

Auparavant le Coordonnateur de l'Unité de Coordination de la Formulation du Millennium Challenge Account Sénégal II (UCF MCA-Sénégal II), avait magnifié l'excellente collaboration entre les deux équipes techniques de l'UCF MCA-Sénégal II et du MCC. Il a remercié les services techniques la société civile les collectivités locales et les populations qui ont directement participé avec enthousiasme au processus d'analyse des contraintes.

Cinq communications ont été présentées portant sur :

- 1- Les principes qui gouvernent les compacts et le processus de formulation des compacts par Laura Rudert ; Directrice pays pour la formulation du programme MCA Sénégal II.
- 2- L'approche d'analyse des contraintes : HRV par le PR Ahmadou Aly Mbaye, Lead Economiste de l'UCF MCA Sénégal II.
- 3- Les résultats de l'analyse des contraintes par Djibril Dione, Economiste de l'UCF MCA-Sénégal II.
- 4- Le genre et l'inclusion sociale par Mme Fatimata Kane Sar, expert Genre et Inclusion sociale de l'UCF MCA-Sénégal II.
- 5- L'analyse du secteur privé par El Hadj Aly Sow, expert Secteur privé de l'UCF MCA-Sénégal II.

2. RESUME DES PRESENTATIONS

2.1. Sur les principes qui gouvernent les compacts et le processus de formulation des Compacts

Mme Laura Rudert a rappelé que le MCA est une initiative du Gouvernement Américain mis en place en 2004.

Le conseil d'Administration du MCA est présidé par le secrétaire d'Etat Américain, ce qui atteste du niveau élevé de contrôle haut niveau de ce programme par le gouvernement des USA. Son exécution est confiée au Millennium Challenge Corporation (MCC).

La formulation des Compacts se déroulent en 5 étapes majeures pour aboutir aux négociations et la signature du Compact.

Dans sa mission de participation à l'analyse de contraintes le MCC travaille en collaboration avec l'OCDE.

Mme Rudert pense qu'on est en droit d'avoir des attentes plus élevées que pour le premier Compact, qui en réalité a été une réussite dans son exécution. Parce que nous travaillons ensemble depuis des années que nous aurons des attentes plus élevées au plan technique et de l'engagement politique et citoyen.

Toutefois elle rappelle un principe fondamental de la formulation des Compacts « le Ownership » : Il appartient à l'Etat éligible de mener son analyse des contraintes avec toutes les parties prenantes, d'identifier les contraintes et de procéder à leur classification.

2.2. Approche Méthodologique d'analyse des contraintes : La méthode HRV (Présentation du PR Aly Mbaye)

L'analyse des contraintes est un exercice dont l'objectif est de faire un diagnostic de l'économie afin d'en déceler les contraintes auxquelles elle est soumise et qui obèrent la croissance. L'exposé part du principe que la croissance n'est pas une fin en soi, l'objectif de l'exercice est d'en faire un facteur de réduction de la pauvreté.

Les développements de la présentation du Pr Mbaye ont été faits autour de l'analyse du contexte économique, de l'analyse préliminaire des contraintes auxquelles elle est soumise, les tests de diagnostic appliquée à chaque contrainte et l'approche pour classer ses contraintes.

2.2.1. Contexte économique

L'analyse du contexte économique doit partir du PIB par tête d'habitant qui est le premier indicateur du bien-être.

A ce titre les performances de l'économie nationale ont évolué en dents de scie avec des alternances entre périodes bonnes et périodes moins bonnes.

4 périodes peuvent être envisagées :

- Des indépendances à 1979, considérée comme une période de baisse du PIB,
- De 1979 à 1995 où on n'a pas noté un redressement,
- De 1995 à 2005 où on a senti un redressement avec la dévaluation de FCFA, mais qui été plutôt un période de rattrapage des moins bonnes périodes antérieures ?
- Depuis 2005 où on constate un tassement ;

Partant du fait que la courbe de tendance de la pauvreté suit celle de la croissance, que l'économie nationale révèle pendant toute cette période une faible base productive et une absence de diversification de la production et donc des produits d'exportation, il en tire les conséquences suivantes :

- Un taux de chômage qui est de 12% et un taux de sous-emploi (emploi précaire) à environ 50%,
- Des inégalités criardes : la part contributive des femmes au marché du travail est très importante mais elles sont le plus touchées par les emplois précaires,
- 90% des emplois sont informels.

Ce diagnostic rejoint parfaitement celui fait dans le cadre du PSE.

2.2.2. L'approche utilisée pour faire l'analyse des contraintes

L'approche utilisée est dite HRV diagnostic de Hausman, Rodrik, et Veloscco ou méthode de l'arbre décisionnel ou l' « arborescence diagnostique ». Il est utilisé par la Banque Mondiale et d'autres organismes internationaux. Elle est fondée sur le coût des financements et le rendement des investissements et considère que l'**investissement privé** est la clé d'une croissance économique durable. Elle se base sur les données, les faits, la preuve empirique, au niveau national et international.

L'objectif de la démarche est d'arriver à une analyse de l'économie pour en ressortir les faiblesses sur lesquelles on veut appliquer des corrections. Il faudra donc identifier les facteurs et les politiques qui plombent la croissance et hiérarchiser ceux qui ont le plus d'effet d'entraînement sur les autres afin de leur consacrer les ressources les plus substantielles.

Les deux piliers de cette analyse sont la faible rentabilité économique et le coût élevé du financement.

2.2.3. Les tests de diagnostique

Chaque facteur ou secteurs constituant une contrainte identifiée est soumise à un test. Quatre niveaux de test ont été établis :

<i>Test de type 1: Évaluer si le coût implicite du facteur pouvant représenter une contrainte est élevé;</i>	<i>Test de type 2 : Évaluer si les changements de disponibilité d'un facteur pouvant représenter une contrainte sont corrélés avec les niveaux d'investissement ou de croissance ;</i>
<i>Test de type 3 : Évaluer si les agents économiques cherchent à contourner l'obstacle en acceptant de supporter des coûts additionnels ou en prenant des risques ;</i>	<i>Test de type 4 : Il s'agit du test des « hippopotames », et des chameaux.</i>

Les contraintes à identifier à la fin du processus son classifiées.

2.2.4. Typologie des contraintes

Les contraintes sont classées en trois types :

- **Les contraintes majeures ou contraintes nodales** qui sont celles qui, si elles étaient assouplies, donneraient les impacts les plus positives sur le secteur privé. - l'astuce pour identifier une contrainte majeure est de se poser la question de savoir ; si le problème était résolu ou atténué alors que tous les autres facteurs restent inchangés, obtiendriez-vous une réponse viable du secteur privé aux investissements et à l'entrepreneuriat.
- **Les contrainte sévères mais pas majeures** sont celles qui donnent une réponse à la question précédemment posée pour identifier la contrainte majeure, mais pour lesquels la preuve est rapportée que l'échelle ou l'ampleur du problème est moins important que pour les contraintes majeurs.
- **Les contraintes moins sévères** étant celles qui constituent une contrainte pour le secteur privé notamment pour l'investissement et l'entrepreneuriat mais dont l'échelle et l'ampleur ne serait pas très important, parce que le secteur ne se comporte pas mal.

2.2.5. La comparaison avec les pays comparateurs

L'analyse des contraintes ne se limite pas seulement à une analyse de l'économie vue de l'intérieur. Elle est adossée à une étude comparative avec des pays se trouvant dans une situation économique similaire.

Le choix de ces pays dits comparateurs se fait sur la base de leurs taux de croissance et du revenu par tête d'habitant dans les dix dernières années.

2.2.6. Les résultats de l'analyse des contraintes (présentation de Djibril Dione)

La méthode sus indiquée appliquée à l'économie nationale a permis d'identifier les contraintes et de les classer selon la typologie qui a été déclinée.

2.2.6.1. Les contraintes majeures

L'analyse a permis de sélectionner deux contraintes majeures à la croissance.

- **L'Énergie**

Cette contrainte est ainsi caractérisée :

« Le coût élevé de l'énergie ainsi que le faible accès à l'électricité affectent aussi bien les entreprises que les ménages ».

- **Politiques règlementaires et administratives peu favorables à l'environnement des affaires.**

Cette contrainte majeure impacte négativement les secteurs suivants de la politique réglementaire et de l'environnement des affaires : régulation du marché du travail, barrières à l'importation, exécution des contrats, Complexité du système fiscal.

Chacune de ces contraintes a fait l'objet d'une analyse approfondie et d'une identification des contraintes qu'elle fait peser sur l'économie. Les résultats de l'étude du secteur sont comparés avec ceux des pays comparateurs. Enfin le secteur est soumis aux 4 tests (voir la présentation en annexe).

2.2.6.2. Contraintes sévères mais pas majeures

Les contraintes de cette nature, identifiées par l'analyse économique sont :

- **Densité routière et coût du transport local**

La faible densité routière ainsi que le coût élevé du transport local de biens, des services et des personnes limitent la mobilité en milieu rural.

- **Le foncier**

Le faible accès des femmes, le caractère non mobilisable des titres d'occupation pour obtenir du crédit en milieu rural, les coûts et les lenteurs dans les transactions pour le foncier urbain constituent des contraintes sévères pour l'économie.

- **Le financement**

La contrainte est ainsi caractérisée : Faible disponibilité et coût élevé de financement notés dans toutes les entreprises sauf les plus grandes et les meilleurs payeurs.

- **Le capital humain**

La contrainte est ainsi présentée : faible disponibilité des compétences techniques diminuent l'efficacité-coût des entreprises, alors que les faibles compétences entrepreneuriales réduisent leur productivité.

2.2.6.3. Les contraintes moins sévères

- **L'Eau**

L'eau ne constitue une contrainte que dans le cadre de son usage économique notamment pour l'agriculture.

- **Les Risques Macroéconomiques**

La situation budgétaire actuelle, la dette et le déficit budgétaire, les pressions sur le budget restent une préoccupation même si des efforts sont constatés.

- **Défaillances de marché (pour l'innovation)**

Lorsque les possibilités existent, le Sénégal est capable de diversifier sa production et son offre. Il semble que c'est moins la capacité à innover que l'environnement des affaires qui pose problème.

- **Les TIC**

Les scores du Sénégal dans ce domaine sont relativement bons par rapport aux pays comparateurs. Le secteur NTIC est dynamique dans la finance et le développement de logiciels.

- **Les infrastructures portuaires et aéroportuaires**

Le Sénégal a consenti des efforts dans ce domaine, on note toutefois des coûts élevés des transports au port de Dakar et de Ziguinchor.

- **Le Crime et l'insécurité**

Ils ne semblent pas poser un problème majeur.

2.3. Le Genre et l'inclusion sociale

L'exposé est parti d'une analyse du contexte.

La population du Sénégal est très jeune, près de 2/3 sont âgés de moins de 25 ans.

50.2% sont des femmes, 54.8% vivent en milieu rural et 45.2% en milieu urbain

(ANSD2016). Le taux de fécondité est très élevé en milieu rural: 6,3 enfants par femme contre 4,0 enfants par femme en milieu urbain. Le taux d'emploi pour les femmes âgées de plus de 15 ans est resté pratiquement stable depuis plus de 20 ans (54% en 1991 et 57% en 2013); RGPFAE 2013

En Afrique sub-saharienne, les femmes et les jeunes filles dépensent 40 milliards d'heure par année pour la collecte d'eau.

Au Sénégal à l'image de l'Afrique Sub-Saharienne, la **pauvreté**, est **rurale, féminine** et **jeune**. Les Inégalités basées sur le sexe et les pesanteurs socio culturelles peuvent être des contraintes au développement d'un pays. Dans certains cas, il a été prouvé que, l'accès des femmes au monde du travail pourrait booster la productivité de plus de 25%. (BM 2012).

Partant de ce constat l'exposé a identifié un certain nombre de pesanteurs socio culturelles liées au genre qui trouvent leur source soit dans la tradition ou dans les pratiques religieuses (polygamie), qui limitent les capacités entrepreneuriales des femmes et des jeunes et leurs accès à certaines ressources essentielles notamment le foncier.

Relativement à la contrainte majeure que constitue l'énergie, il a été constaté que l'accès à l'énergie en milieu rural a un impact sur le travail domestique des femmes et un impact fort sur la productivité, la transformation et la commercialisation des produits.

Par rapport à la contrainte liée au cadre réglementaire et à l'environnement des affaires, on note la faible formalisation des entreprises appartenant à des femmes, le maintien des femmes dans l'informel, le manque de disponibilité de garanties formelles appartenant aux femmes et aux jeunes qui constitue un frein à l'accès au financement.

2.4. L'Analyse du Secteur privé

Un des constats dans l'approche du MCC est que la croissance économique et le développement d'un pays doivent être portés par le secteur privé. Toute analyse qui ne repose pas sur une prise en compte du rôle et de la place centrale du secteur privé serait incomplète.

C'est pourquoi l'analyse des contraintes a été accompagnée par une analyse approfondie du secteur privé.

Le groupe Finance In Trade (FIT) du MCC a pour mandat d'assurer l'engagement du secteur privé dans la formulation des compacts et la mise en place d'une plateforme capable d'encourager l'investissement privé.

Le Cabinet Dalberg a été retenu pour conduire une analyse sectorielle de l'économie qui vient en soutien à l'analyse des contraintes. Cette analyse s'est faite sur le secteur primaire, secondaire et tertiaire. Elle a consisté à identifier les secteurs clés de croissance, les obstacles au développement du secteur privé, la mise en œuvre de PPP et les opportunités d'investissement.

Sur cette base des tests sont effectués sur chaque secteur pour conforter les résultats des analyses des contraintes.

Les résultats de cette analyse du secteur privé ont conforté ceux de l'analyse des contraintes.

3. LES DEBATS EN PLENIERE

Les débats ont été très animés et ont concerné plusieurs domaines.

4.1. La coopération entre les USA et la République du Sénégal

Tous les intervenants ont tenu à magnifier la coopération entre le Sénégal et les USA, à remercier les USA pour avoir une fois encore déclaré le Sénégal éligible pour la formulation d'un second compact, avant même la fin des opérations de clôture du premier compact. Ils ont reconnu le challenge posé que constitue cette nouvelle marque de confiance. Ils se disent prêts à le relever.

4.2. Sur l'Energie

Bien que reconnaissant la pertinence et le caractère très précis de l'analyse, les intervenants considèrent que l'analyse pourrait être approfondie en tenant compte des découvertes de pétrole et de gaz.

Une prise en compte des disparités territoriales permettrait d'avoir une vue plus précise des contraintes par zone.

Il serait recommandé d'avoir une approche territoriale orientée vers plus de possibilités pour les collectivités locales de contractualiser avec des privés afin d'assurer une diversité des producteurs et de la production et une plus grande autonomie des collectivités locales.

4.3. Sur le cadre réglementaire et l'environnement des affaires

Les intervenants ont abordé la question de la transparence des procédures surtout dans le domaine du paiement de l'impôt. Il persiste encore des difficultés pour les opérateurs à maîtriser les procédures.

Les importations et les exportations posent des contraintes liées à la persistance de certaines pratiques en dehors de toute légalité aux postes de passage ainsi qu'à l'opacité sur les tarifs et taux appliqués.

Il a été recommandé de réformer le licenciement pour motifs économiques parce qu'il est totalement vidé de son contenu.

En matière de contentieux judiciaire, des intervenants ont déploré l'absence de tribunaux et de magistrats spécialisés sur les contentieux économiques ainsi que l'absence de procédures rapides de règlement de petits contentieux (portant sur des faibles montants).

4.4. Sur le genre et l'inclusion sociale

Les débats ont le plus portés sur les pesanteurs socio culturelles qui pèsent surtout sur les femmes. Les participants ont recommandé de relativiser certaines conclusions relatives à la religion et à la polygamie, notamment sur le taux de pauvreté des ménages polygames qui est de 50,1% contre 46,7% des ménages monogames (ESPII)

Les handicapés ont demandé une révision des données concernant leur groupe qui est souvent sous-évalué, notamment leur nombre. Aux efforts faits pour assurer leur formation, ne correspond pas un effort identique pour leur insertion professionnelle.

4.5. Sur le processus de l'analyse des contraintes

Les intervenants, surtout la société civile et les représentants des collectivités locales, ont demandé une implication à toutes les étapes. Même s'ils ont été consultés et ont donné leur avis, leur souhait est de participer à toutes les étapes du processus.

4.6. Les réponses des exposants

Une bonne partie des interventions a été faite sous forme de contributions prises en compte par les exposants.

Concernant la prise en compte des nouvelles découvertes de gaz et pétrole les exposants ont répondu que l'analyse ne concernait que l'état actuel de l'économie.

Sur le processus de l'analyse des contraintes, ils affirment que celui-ci se poursuit et les correctifs nécessaires seront apportés.

Sur le genre et l'inclusion sociale ils persistent sur le caractère pertinent de leurs données qui émanent d'études non contredites.

4. TRAVAUX DE GROUPE

4.1. Le résumé des questions soumises aux groupes

Les travaux des groupes ont porté sur les deux contraintes majeures : **l'Énergie et La Politiques réglementaires et administratives peu favorables à l'environnement des affaires.**

4.1.1. Sur l'énergie

Les questions étaient relatives :

- à la qualité des données qui ont permis d'asseoir les résultats de l'analyse des contraintes

- Comment les problèmes identifiés dans les secteurs de l'énergie affectent différents groupent (les femmes, les jeunes, les habitants des différentes régions) notamment par rapport aux coûts, à l'accessibilité et à la fiabilité.
- L'impact de l'amélioration de la qualité des services en termes de coûts et de services du sous-secteur de l'énergie électrique.

Deux questions complémentaires aux résultats de l'analyse étaient soumises au groupe :

- Est-ce qu'il y des aspects qui aideraient à améliorer le sous-secteur de l'électricité qui n'étaient pas ressortis de l'analyse et des résultats présentés ?
- Est-ce qu'il y a d'autres aspects connexes ou essentiels que l'équipe aurait omis de présenter et que vous souhaitez intégrer ?

4.1.2. Sur Les Politiques réglementaires et administratives peu favorables à l'environnement des affaires.

Pour cette deuxième contrainte les questions administrées au groupe étaient sensiblement identiques mais appliquées au cas spécifiques de la contrainte. Elles peuvent être résumées comme suit :

- a. Que pensez-vous de la qualité des données présentées pour asseoir l'analyse des contraintes ?
- b. Partagez-vous les conclusions du rapport selon lesquelles les procédures administratives et fiscales constituent une contrainte au développement du pays ?
- c. En quoi les contraintes identifiées dans l'environnement des affaires ; relativement à la réglementation du travail, aux barrières à l'importation (exportation), aux coûts des procédures à la frontière, aux coûts des lourdeurs administratives (en nombre de procédures, en temps et dépenses), à la fiscalité en termes de complexité des procédures et du taux des impositions , à l'exécution des contrat en terme de lourdeurs procédurales liées au système judiciaire ; affectent-elles les groupes des femmes, des jeunes et les habitants des différentes régions) ?
- d. D'après-vous, concrètement quel serait l'impact de l'amélioration de l'environnement des affaires ?
- e. Est-ce qu'il y des aspects qui aiderait à améliorer l'environnement des affaires qui n'étaient pas ressortis de l'analyse qu'on vient de vous présenter ? si oui lesquels ?

Les deux questions complémentaires sur l'énergie sont reprises pour cette contrainte et une troisième question complémentaire a été ajoutée : **Pensez-vous que la contrainte** liée à l'environnement des affaires telle que décrites dans l'analyse est une priorité, si oui pourquoi ?

En fin une question générale applicable à toutes les contraintes a été posée aux groupes :

Comment peut-on s'assurer que le processus du développement du compact est transparent et inclusif ?

La structure et le contenu de ces questions ne sont pas neutres. Ils permettent au moins de soumettre les résultats de l'analyse des contraintes à un triple contrôle (final des acteurs) : le contrôle de la fiabilité des données de base et des résultats, le contrôle de la complétude des données afin de s'assurer que toutes les informations pertinentes sont bien capturées, enfin le contrôle de l'impact réel de la solution à la contrainte identifiée sur l'économie nationale.

Les réponses données, même de façon désordonnées par les groupes, répondent à cette perspective.

4.2. Les réponses des différents groupes

Trois groupes sont été formés. Chaque groupe a travaillé sur les deux contraintes majeures.

4.2.1. Groupe Gouvernement et les élus locaux

4.2.1.1. Sur la contrainte Energie

Sur les deux premières questions relatives à la fiabilité des données, les intervenants ont trouvé l'analyse pertinente.

Ils ont toutefois plus insisté sur le caractère général de certaines données et la nécessité de prendre en compte dans l'analyse, des situations spécifiques et nouvelles telles que :

- Les avancées avec le mix énergétique,
- La disparité des coûts de l'accès à l'énergie entre le milieu rural (ASER) et le milieu Urbain,
- La prise en compte des nouveaux paramètres liés à la découverte des hydrocarbures.

Il faut noter que cette question bien qu'ayant fait l'objet d'une réponse au cours des débats qui ont suivi les présentations est encore revenue avec insistance au niveau des travaux de groupe.

Enfin le groupe a aussi demandé la prise en compte des initiatives au niveau sous régional (CDEAO et UEMOA) ainsi que la nécessité d'intégrer des paramètres d'analyse liés aux disparités territoriales.

Sur la deuxième question liée à l'impact des contraintes identifiées sur certains groupes, les intervenants ont particulièrement ciblé la réduction de l'autonomisation des femmes qui, du fait des coûts élevés de l'énergie, ne peuvent envisager des activités de façon autonome et indépendante, ou assurer la durabilité des activités. La contrainte énergie est aussi considérée comme un facteur d'accentuation de la charge de travail dans les zones où l'électricité n'est pas disponible.

L'absence ou le coût élevé de l'énergie est aussi un facteur de réduction des opportunités d'entrepreneuriat des jeunes et donc d'emploi, si on tient compte de l'importance de cette frange dans la population totale du pays.

Sur la troisième question à savoir quelle serait l'impact de l'amélioration de la qualité de service en termes de coûts et de services du sous-secteur de l'énergie électrique, le groupe a identifié trois impacts majeurs :

- Amélioration du cadre de vie et du bien-être des populations,
- Gain de productivité, de temps et de compétitivité,
- Promotion l'entrepreneuriat surtout des jeunes et des femmes.

Sur la question de savoir qu'est-ce qui pourrait aider à améliorer le sous-secteur de l'électricité qui n'est pas ressorti de l'analyse qu'on vient de vous présenter ? si oui, quoi ?

Le groupe a identifié les axes suivants :

- Faire une étude sur l'harmonisation des tarifs,
- Mettre en place des centrales solaires afin de rompre avec la production de l'électricité par le pétrole,
- Explorer toutes les potentialités offertes par l'énergie hydroélectrique (notamment avec le barrage de Samba Ngalou),
- Favoriser l'initiative locale afin de permettre à des collectivités locales de nouer des partenariats avec des privés (recherche de partenaire),
- Rationaliser la consommation d'électricité au niveau des bâtiments publics.

4.2.1.2. Les contraintes politiques réglementaires et administratives peu favorable à l'environnement des affaires

Sur la question relative à la fiabilité et à la complétude de l'analyse des contraintes, le groupe pense que l'analyse doit juste intégrer et approfondir les questions suivantes :

- Prise en compte de l'environnement des affaires ;
- La prise en compte des réformes fiscales et des efforts pour une modernisation et une rationalisation de l'intervention de l'administration au niveau des services des domaines et des douanes (dématérialisation) ;

Sur l'impact des contraintes identifiées sur certains groupes les réponses données sont liées à la gestion du foncier et à la fiscalité. Il s'agit de :

- Les difficultés d'accès au foncier pour les femmes et les jeunes du fait des pesanteurs sociales, La non sécurisation du foncier pour les femmes et les jeunes qui exploitent ainsi que des éleveurs et la faiblesse des moyens de mise en valeur ;
- L'Insuffisance de l'incitation fiscale pour les entreprises installées dans les autres régions que Dakar.

Sur l'impact de la levée de ces contraintes, le groupe a identifié deux externalités positives:

- Amélioration de l'attractivité de la compétitivité des entreprises et de leurs produits.
- Rééquilibrage du développement économique par la réduction des disparités entre les régions.

Sur les aspects qui pourraient aider à améliorer l'environnement des affaires, le groupe a ciblé :

- La promotion des PPP au niveau des territoires,
- La réforme du foncier,
- Les programmes spécifiques de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité,
- L'Élaboration du plan national d'aménagement et de développement territoriale.

Enfin sur la question de savoir **comment peut-on s'assurer que le processus du développement du compact est transparent et inclusive. Le groupe à donner les indications suivantes :**

- Poursuivre la concertation avec l'ensemble des catégories d'acteurs ;

- Assurer une large diffusion des livrables ;
- Faire participer l'ensemble des parties prenantes sur toutes les phases du processus d'analyse des contraintes et de la formulation.

4.2.2. Le groupe Secteur Privé

4.2.2.1. Energie

Le groupe secteur privé a plus commenté et approfondi l'analyse des contraintes du cadre réglementaire et de l'environnement des affaires que sur celui de l'énergie. Ce qui présume que les membres du groupe ont plus apprécié le travail de l'analyse des contraintes liées à l'énergie.

Le groupe considère que les données sont fiables mais, comme le premier groupe, l'analyse doit être approfondie par des travaux sur les récentes découvertes du gaz et du pétrole et sur le mix énergétique. Il demande aussi une analyse plus approfondies du plan Takkal et son impact, ainsi que les coûts de raccordement à l'électricité.

L'impact des contraintes est jugé très sévère surtout pour l'entrepreneuriat jeune du fait du caractère prohibitif des coûts de productions liés à la cherté de l'électricité pour les PME situées dans les régions autres que Dakar, où la marge bénéficiaire est très faible.

Le manque d'électricité est aussi un frein à l'accès à l'information technique et commerciale, car sans électricité, on ne peut profiter des impacts positifs des TIC dans son domaine d'activité.

Une amélioration de qualité et du service de l'électricité aurait comme impact direct et positif :

- Augmentation des activités génératrices de revenus,
- Accès à l'information surtout technique et commerciale par la voie des TIC,
- Développement de l'entrepreneuriat pour les jeunes et pour les femmes. Le groupe pense qu'une prise en compte plus approfondie des éléments suivants dans l'analyse des contraintes aiderait à mieux assainir le secteur.
- Promouvoir le secteur privé national dans le développement de secteur de l'énergie,
- Promouvoir d'avantage les énergies renouvelables,
- Libéralisation dans le segment de transmission,
- Rendre compétitif ou attractif les prix des cessions de la production des IPP (Independent Power Production),

- Renforcer la gouvernance par une régulation beaucoup plus efficace,
- Renforcer les investissements dans les centrales de transmission pour desservir les zones les plus reculés.

4.2.2.2. Politiques réglementaires et administratives peu favorable à l'environnement des affaires

Sur cette question le groupe considère que l'analyse bien que pertinente pourrait être renforcée sur ces aspects :

- **Un Etat des lieux et une analyse sur les avancées du système d'administration** pour une proposition de correction du comportement des acteurs de l'administration,
- Un élargissement de la dématérialisation des procédures (au niveau de la direction du port...),

Les problèmes identifiés dans l'environnement découragent l'entrepreneuriat (pour les femmes, jeunes), réduisent, l'investissement et la productivité, diminuent de l'emploi et augmentent la pauvreté.

Plus spécifiquement, les contraintes qui impactent négativement les jeunes, les femmes, les habitants des autres régions sont :

- **Une Réglementation du travail** contraignante qui incite à rester dans le secteur informel,
- Des Barrières à l'import/ export qui entraînent une absence de liberté de commerce (barrières non tarifaires),
- Une Exclusivité donnée à certains concessionnaires qui fixent les tarifs et obèrent les efforts de concurrence et de compétitivité,
- Des coûts, des lourdeurs et des longueurs des procédures administratives qui découragent les entreprises à se formaliser,
- Une absence de diversification des infrastructures portuaires rendant les coûts très élevés,
- Une absence de renforcement de la réglementation facilitant l'exécution des contrats (dans des délais raisonnables),
- Une absence de maîtrise des contentieux économiques par les magistrats, une absence de Tribunaux de Commerce et de modes alternatifs de règlement des

différends par la conciliation et la médiation augmentent le risque de recouvrement rapide et sûr des créances.

Les impacts positifs attendus de la levée des contraintes identifiées sont :

- Attractivité des entreprises et des produits,
- Développement de l'entrepreneuriat,
- Attraction des Investissements Directs Etrangers et promotion des investisseurs locaux par l'octroi de parts de marché,
- Création d'emploi.

Pour améliorer l'environnement des affaires le groupe propose les mesures complémentaires suivantes :

- Mise en place d'un guichet unique portuaire,
- Mise en place dans tous les départements de Tribunaux de Commerce,
- Promouvoir les procédures de télépaiements électroniques,
- L'exonération d'impôts pour les start-up (Entreprises naissantes),
- Déconcentration de certains services administratifs (impôts, taxes, etc.)
- Mise en œuvre de réformes innovantes comme le statut de l'entrepreneur,
- Promouvoir la création d'entreprises d'économie sociale et solidaires (coopératives, mutuelles, transformation produits de base, GIE...).

Pour s'assurer que le processus est transparent et inclusif il faut une **Implication de l'ensemble des parties prenantes à chaque étape (ateliers, consultations...)** et repartir à l'intérieur des régions pour faire des ateliers afin d'associer encore plus la population.

4.2.3. Le groupe de la société Civile

4.2.3.1. L'Énergie

Le groupe considère que le diagnostic a été bien fait.

Tout comme les autres groupes, il ajoute que l'analyse du secteur de l'énergie doit tenir compte du secteur dans toute sa dimension notamment la découverte de nouvelles ressources. Il est indispensable de se projeter vers l'avenir avec la découverte du pétrole du gaz.

La société civile pense qu'on s'oriente beaucoup vers l'électricité, les hydrocarbures et les grands polluants comme le charbon alors qu'on a assez de soleil. Donc l'énergie solaire qui est une énergie propre peut être une alternative.

Les contraintes identités produisent les effets suivant sur l'économie de façon générale et spécifiquement sur les jeunes, les femmes et les habitants des autres régions que Dakar.

- Les taxes sur le solaire sont très élevées et cela empêche son installation massive au niveau des populations,
- Les couts prohibitifs réduisent la capacité d'investir des PME,
- Il y'a une relation très forte entre l'électricité et la sécurité. L'insécurité est plus accentuée dans les zones non électrifiées.

La levée des contraintes aurait ces effets positifs :

- Entreprises plus compétitives,
- Baisse des prix des produits,
- Réduction des coûts énergétiques qui serait bénéfique pour les femmes et favoriserait la réduction de la charge de travail et une augmentation de l'épargne des ménages,
- Elévations de la productivité du travail tant au niveau rural qu'urbain,
- Contribution à la conservation des produits agricoles et halieutiques, donc contribution au développement des entreprises de transformation,
- Pour un développement durable nous avons besoin de la technologie, il faut favoriser le transfert de la technologie et la formation de la jeunesse pour qu'il puisse assurer l'innovation technologique dans les Sous-secteurs de l'énergie solaire et des entreprises connexes liées à la transformation ou au transport et à la distribution de l'énergie.

Sur les aspects qui aideraient à améliorer le sous-secteur de l'électricité le groupe a répondu :

- Renforcement du capital humain dans les métiers de l'énergie propre,
- Préparer les jeunes aux métiers liés à l'énergie par la prise de mesures incitatives pour favoriser l'entreprenariat des jeunes et des femmes dans le domaine,

- Favoriser le transfert de compétence et la création de partenariat avec les universités.

4.2.3.2. Politiques réglementaires et administratives peu favorable à l'environnement des affaires

Le groupe fait le constat que la qualité des données est excellente.

Le groupe se retrouve dans la démarche et valide les résultats de l'analyse des contraintes.

A la question de l'impact les problèmes identifiés, le groupe a donné les réponses suivantes :

- La pression fiscale crée un malaise dans le milieu des affaires,
- Il y'a une distorsion entre entreprise dans l'obtention des facilitations et des exonérations. Le manque d'équité et d'égalité pour les entreprises dans les exonérations entraine la création d'entreprises à deux vitesses,
- Les institutions financières décentralisées n'atténuent pas les problèmes des populations, du fait des taux d'intérêt élevés et la nature des garanties demandées. Les taux peuvent atteindre les 24%, ce qui crée une contrainte à l'accès au financement,
- Les coûts de procédure à la frontière sont très élevés, et découragent les exportations dans la sous-région,
- Les entreprises se maintiennent dans l'informel parce qu'il y'a une absence de clarté sur les procédures administratives et fiscales longues et complexes,

La levée de ces contraintes pourrait produire les effets positifs suivants :

- La diminution des licenciements,
- La formalisation des entreprises et des contrats,
- Le renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

La prise en compte des aspects suivants pourrait aider à améliorer l'environnement des affaires.

- La décentralisation du système fiscal par la création de pôles d'investissement dans les régions,

- La collaboration entre le ministère de la justice et la chambre de commerce pour mieux régler les problèmes de contentieux judiciaire et de dignité humaine dans le travail,
- La diminution du train de vie de l'Etat et une plus forte pression fiscale sur des grands contributeurs fiscaux pouvait aider à desserrer l'étau fiscal sur les PME et les entreprises en difficulté
- Revoir le travail de contrôle de l'administration fiscale et établir un fichier fiable et complet pour tous les contribuables,
- Favoriser l'auto emploi comme du temps de la SONAGA.

Pour assurer la transparence et l'inclusion le groupe demande une plus grande implication de l'Association des Imams et Ulemas, du Conseil National de la jeunesse et des Collectivités locales et un choix prudent et pertinent des partenaires et des groupes de la société civile qui participent au processus.

5. RECOMMANDATIONS

Les recommandations sont faites à la fois par les intervenants à la plénière et les participants aux groupes de travail.

Les recommandations sont relatives au rapport final de l'analyse des contraintes, spécifiquement aux axes présentés comme contraintes majeures (Energie et Politiques réglementaires et administratives peu favorables à l'environnement des affaires) mais aussi à l'inclusion sociale et au processus qui a mené au rapport.

Une bonne partie des recommandations peut être considérée comme des axes et orientations pour les prochaines étapes notamment la suite du processus de finalisation de l'analyse des contraintes ainsi que la sélection des projets mais aussi les mesures pertinentes pour lever les contraintes à travers les projets à financer par le Programme MCA ou le Gouvernement du Sénégal. (**Voir annexe I : tableau de synthèse des recommandations**)

6. CONCLUSION

L'objectif visé était d'avoir une photographie de l'économie nationale afin d'en ressortir les contraintes qui seraient un frein à la croissance et à la réduction de la pauvreté. Il fallait ensuite procéder à la hiérarchisation de ces contraintes pour les classer en contraintes Majeures, Sévères mais pas Majeures et Moins Sévères.

Des débats en plénière et des travaux de groupe, il ressort de façon incontestable que les contraintes ont été bien identifiées et que la hiérarchie de ces contraintes fondées sur l'ampleur de leurs impacts sur l'économie est très pertinente.

Le processus participatif qui a mené à ces résultats, même si une partie des acteurs réclame plus d'implication, a été jugé très ouvert et inclusif.

L'une des particularités du processus est que le travail a été mené par les acteurs qui ont en charge la définition, le suivi et le contrôle des politiques publiques, les secteurs privé moteur du développement économique, les populations bénéficiaires et acteurs de ce développement.

Cette démarche a été saluée par les participants, sur l'approche qui a consisté à valider les résultats par les acteurs à la base dans des ateliers organisés au niveau des régions. Ce qui a permis de prendre en compte les spécificités au niveau des territoires.

Des recommandations pertinentes ont été faites aussi bien en séance plénière que dans les travaux de groupe. Ces recommandations vont dans le sens de l'approfondissement de l'analyse des contraintes que sur le processus participatif.

Enfin aussi bien en plénière qu'en travaux groupes et au moment de la lecture des conclusions et des recommandations, les participants ont validé l'analyse des contraintes présentée ainsi que la hiérarchie des contraintes, établies dans la présentation des experts.

7. LES ANNEXES

7.1. Annexe I Tableau de synthèse des recommandations

Domaines de la recommandation	Recommandations	
	Nature de la Contraintes	Contenu des recommandations
		<p>1. Du fait du caractère général de certaines données de l'analyse il est nécessaire de prendre compte, dans le rapport final, des situations spécifiques et nouvelle telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les avancées avec le mix énergétique, ▪ Les disparités territoriales liées aux coûts et à l'accès à l'énergie surtout entre le milieu rural et le milieu urbain, ▪ La prise en compte des nouveaux paramètres liés à la découverte des hydrocarbures au Sénégal (Gaz, Pétrole). <p>2. La nécessité de prendre en compte le contexte sous régional notamment les initiatives au niveau communautaire CDEAO et</p>

Les recommandations sur le rapport de l'analyse des contraintes	L'Énergie	<p>UEMOA qui pourraient avoir un impact sur les résultats de l'analyse.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Approfondir l'analyse sur le plan Takkal et son impact, ainsi que les coûts de raccordement à l'électricité, qui ne semblent pas être détaillé dans le rapport. 4. Approfondir l'analyse sur développement l'énergie solaire dans la perspective de trouver une solution qui soit une alternative aux coûts élevés du pétrole. 5. Faire une analyse de la possibilité d'aller vers l'autonomie énergétique des collectivités locales en promouvant le partenariat Public Privé
	Les contraintes politiques réglementaires et administratives peu favorable à l'environnement des affaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. prendre en compte dans le rapport les réformes fiscales et les efforts pour une modernisation et une rationalisation de l'intervention de l'administration au niveau des services des domaines et des douanes (dématérialisation). 2. Faire un état des lieux et une analyse plus fine sur les avancées et des tares du système d'administration dans son organisation. 3. Approfondir l'analyse sur les distorsions entre entreprises dans l'obtention des facilitations et des exonérations ainsi que le manque d'équité et d'égalité entre entreprises.

	Le genre et l'inclusion sociale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Insister sur la prise en compte des personnes vulnérables notamment les handicapés dont le nombre est très sous-évalué dans les statistiques nationales. 2. Relativiser les analyses sur la polygamie et ses conséquences négatives sur l'Economie.
	Sur le processus qui a mené au rapport sur l'analyse des contraintes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer une intégration du rôle et de la place des territoires et des besoins spécifiques des collectivités locales dans l'analyse des contraintes est demandée. 2. Renforcer le rôle et la place de la société civile dans l'aide à l'assainissement des comportements, pour un environnement des affaires sain.
	Nature de la contrainte	Contenu des recommandations
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire une étude sur l'harmonisation des tarifs. 2. Explorer toutes les potentialités offertes par l'énergie solaire, Eolien et l'hydroélectrique (notamment avec le barrage de Samba Ngalou). 3. Promouvoir le secteur privé national dans le développement de secteur de l'énergie. 4. Rendre compétitif ou attractif les prix des cessions de la production des IPP (Independant Power Production).

Les recommandations sur les prochaines Etapes	L'énergie	<ol style="list-style-type: none"> 5. Renforcer les investissements dans les centrales de transmission pour desservir les zones les plus reculées 6. Préparer les jeunes aux métiers liés à l'énergie par la prise de mesures incitatives pour favoriser l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans le domaine. 7. Favoriser le transfert de compétences et la création de partenariat avec les universités.
	Les contraintes politiques réglementaires et administratives peu favorable à l'environnement des affaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un guichet unique portuaire et d'un Tribunal de Commerce. 2. Promotion des procédures de télépaiements électroniques. 3. L'exonération d'impôts pour les start-up (Entreprises naissantes). 4. Déconcentration de certains services administratifs (impôts, taxes, etc.). 5. Mise en œuvre de réformes innovantes comme le statut de l'entrepreneur. 6. Promotion de la création d'entreprises d'économie sociale et solidaires (coopératives, mutuelles, transformation produits de base, GIE...). 7. Décentralisation du système fiscale par la création de pôle d'investissement dans les régions.

		<p>8. Collaboration entre le Ministère de la justice et la Chambre de commerce pour mieux régler les problèmes de contentieux judiciaire et de dignité humaine dans le travail.</p> <p>9. Revoir le travail de contrôle de l'administration fiscale et établir un fichier fiable et complet pour tous les contribuables.</p> <p>10. Rationaliser, harmoniser et baisser les taux d'intérêts surtout au niveau des institutions financières décentralisées.</p>
	Le Genre et l'inclusion sociale	<p>1. Amnistie fiscale pour les jeunes et les femmes créatrices de PME durant les 5 première années.</p> <p>2. Prendre des dispositions spécifiques dans les réformes en cours pour faciliter l'accès sécurisé au foncier aux femmes et aux jeunes producteurs, exploitant ou entrepreneurs.</p>
	Sur le processus qui a mené au rapport sur l'analyse des contraintes	<p>1. Assurer que le processus est participatif et inclusif à toutes les étapes du processus et ne pas se limiter seulement à faire valider des résultats par les acteurs.</p> <p>2. Travailler d'avantage l'identification des acteurs clés indispensables pour une bonne prise en compte des besoins des populations au niveau national.</p> <p>3. Faire des restitution des résultats de l'analyse au niveau des régions</p>

QUESTIONS POUR TRAVAUX DE GROUPE

Les Contraintes Majeures:

Conclusion sur l'Énergie

- a. De manière générale que pensez-vous de la qualité des données présentées? Est-ce qu'il y a des aspects que vous voudriez qu'on intègre que l'équipe a omis de présenter?
- b. Comment les problèmes identifier dans les secteurs de l'énergie affectent différents groupent (les femmes, les jeunes, les habitant des différentes régions).
 - i. Coûts
 - ii. Accessibilités
 - iii. Fiabilité
- c. D'après-vous, concrètement quelle serait l'impact de l'amélioration de la qualité de service en termes de coûts et de services du sous-secteur d'énergie électrique.
- d. Est-ce qu'il y des aspects qui aiderait à améliorer le sous-secteur de l'électricité qui n'est pas ressorti dans l'analyse qu'on vient de vous présenter ? si oui lesquels ?

Politiques Administratives et Fiscales peu favorable à l'environnement des affaires.

- f. De manière générale que pensez-vous de la qualité des données présentées? Est-ce qu'il y a des aspects que vous voudriez qu'on intègre qui ne figure pas ici?
- g. Partagez-vous les conclusions que les procédures administratives et fiscales constituent une contrainte au développement du pays ?
- h. Comment les problèmes identifier dans l'environnement des affaires affectent les différents groupent (les femmes, les jeunes, les habitant des différentes régions).
 - La règlementation du travail
 - Barriere à l'importation (exportation)
 - i. Coûts des lourdeurs administratives (en nombre de procédures, en temps et dépenses)
 - ii. Coûts des procédures à la frontière
 - La fiscalité en termes de complexité des procédures et du taux des impositions.
 - Le renforcement de contrat en terme d'exécution et des lourdeurs procédurales liées au système judiciaire.
- i. D'après-vous, concrètement quelle serait l'impact de l'amélioration de l'environnement des affaires
- j. Est-ce qu'il y des aspects qui aiderait à améliorer l'environnement des affaires qui n'est pas ressorti dans l'analyse qu'on vient de vous présenter ? si oui lesquels ?

Pensez-vous que la contrainte lie à l'environnement des affaires telles que décrites dans l'analyse est une priorité, si oui pourquoi ?

Comment peut-on s'assurer que le processus du développement du compact est transparent et inclusive ?

Nom	Prénom	structure	Tel	E-mail
GUEYE	Ndeye Seynabou	Student/ucad	77 610 70 09	nadiagueye017@gmail.com
SENE	Adou	Student/ucad	77 366 46 63	seneabdou112@gmail.com
DIOP	Fama thioub	CEP/MEPA	77 541 87 06	diopthiuba@yahoo.fr
TALL	Ndeye ngoné	BOSSPSE	78 302 65 61	ntall@senegal-emergent.com
NDIAYE	Adjirokhaya	MEDD	77 605 05 26	adjirokh@yahoo.fr
SAMB	Alioune	MAESE	77 336 06 54	sambbayealioune@gmail.com
TOURE	Madina	CESE	33 829 63 63	madinatoure87@yahoo.fr
LOUM	Abdou	MEFP	77 301 16 21	aaloum2@yahoo.fr
CAMARA	Seck ramatoulaye S	MAER	77 777 30 84	sadiya.camara@maer.gouv.sn
KA	Samba	MEFP	77 403 80 71	kasamba3@hotmail.com
BAH	Mamadou	MEFP	77 812 39 40	mamadou3.bah@ucad.edu.sn
GANO	Mamadou I	AMS/Maire	77 541 3374	ganomadoudou@yahoo.fr
DEME	Fatim	UCF/ MCA	77 562 92 39	Fatim.deme@ucf-mca.sn

7.3. Annexe III: Listes de présence des Membres des Groupes

Groupe Gouvernement (services publics et Collectivités locale

Secteur Privé

(Banques/ Chambre de Commerce /Entreprises/ Universités /Fonds d'Investissements)

- El Hadj Aly SOW, UCF MCA
- Ndèye Siga Diouf, BGF Bank
- Fatou Sarr, LARTES/IFAN
- Adama Badji, FASEG/UCAD
- Awaw Guèye, CCIAD
- Tamsir Niane,
- Sérigne Ndia Ndong, CESE
- Marie Louise Ndiaye, BLACKRHINO
- Aminata LY, FONGIP
- Boubacar Germain Sarr, Gainde 2000
- Aminata Ndiaye, FASEG/UCAD, Rapporteur
- Jordan Lawson, FASEG/UCAD, Rapporteur

7.4. Annexe : Agenda de l'atelier

AGENDA

Horaire	Activité	Observation
08h00	Mise en place	
09h00 – 09h30	Cérémonie d'ouverture - Allocution du Coordonnateur de l'UCF - Allocution du représentant du MEFP - Allocution du Ministre	Objectifs de l'Atelier par le Modérateur
09h30-9h45	Dispositions pratiques	
09h45-10h00	Le partenariat MCC et Gouvernement du Sénégal, et Aperçu du processus de formulation du Compact	Laura Rudert, Directrice Pays de MCC pour le Compact II du Sénégal
10h00-10h30	Présentation de l'analyse des contraintes <ul style="list-style-type: none"> • Eléments de contexte • Méthodologie • Définition des concepts de contraintes majeures et contraintes sévères 	Prof. Aly MBAYE, Economiste principal, UCF MCA-Sénégal II
10h30-10h45	PAUSE-CAFE	Interviews/Presse
10h45-11h25	Présentation des résultats de l'analyse <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes majeures • Contraintes sévères 	Djibril DIONE, Economiste, UCF MCA-Sénégal II
11h25-11h45	Analyse Pauvreté, Genre et Inclusion sociale	Mme Fatimata Kane SAR, Spécialiste Genre et Inclusion sociale, UCF MCA-Sénégal II
11h45-12h05	- Analyse du Secteur privé	Aly SOW, Spécialiste Secteur privé, UCF MCA-Sénégal II
12h05-13h00	Discussions : questions/réponses	
13h00-14h00	PAUSE-DEJEUNER	
14h00-14h15	Organisation des travaux de groupes	Joseph Bernard Coly, Spécialiste Processus participatif, UCF MCA-Sénégal II
14h15-15h00	- Travaux en carrefours	
15h00 – 15h15	PAUSE-CAFE	
15h15-16h00	Plénière de restitution des travaux	Modérateur
16h00-16h30	Synthèse et recommandations Evaluation	Modérateur
16h30-17h00	Cérémonie de Clôture - Mot de remerciement de l'UCF - Mot de remerciement de MCC - Mot de clôture du représentant du Ministre	

7.5. Annexe IV: Liste des participants

Analyse des Contraintes à l'Investissement du Secteur privé au Développement Economique et Social

LISTE DES PARTICIPANTS

Date : 25 octobre 2016

Lieu : Hôtel Les Almadies

N°	Prénoms et Nom	Fonction	Institution/ Structure	Tel	Email
1.	Ndeye Siga DIOUF	Analyste Risque	BGFI BANK SN	77 385 80 81	s.diouf@bgfigroupe.com
2.	Ibrahima TOP	Membre	ANIOS	77 514 61 84	bayetop@gmail.com
3.	Tamsir NIANE	VP	UNACOIS	77 639 42 11	nianetamsir@yahoo.fr
4.	Theodor ANTHONIOL	Spécialiste du secteur privé	Banque Mondiale	77 333 10 58	tanthoniol@ifc.org
5.	Oumou Kalsoum KHOULE	Aménagiste Expert financier	ANAT	77 651 69 52	okalsoum@yahoo.fr
6.	Babacar GUEYE	Conseiller technique	MPEM	77 568 83 58	babacargueye662@gmail.com
7.	Makhoudia NDIAYE	Planification	DPME	77 572 37 72	makhoudiandiaye@yahoo.fr
8.	Modou SEYE	Directeur exploitation	CBAO	77 819 95 05	modou.seye@cbaosn
9.	Serigne NDIA NDONGO	Vice-président commission finance	CFBE	77 644 62 60	sn.ndongo@gmail.com
10.	Adjir Rokheya NDIAYE	Planification	MEDD	77 605 05 26	adjirokh@yahoo.fr
11.	Dr Baye Alioune SAMB	Chef Div Partenariat	MAESE	77 336 06 54	sambbayealioune@gmail.com
12.	Boubacar Germain SARR	Chef So	Gainde 2000	77 536 84 56	bsarr@gainde2000.sn
13.	Cheikh Oumar DIA	Economiste	US Embassy	33 879 48 77	diaco@state.gov
14.	Papa Nuhine DIEYE	Senior Ag Policy Advisor	USAID	33 879 42 21	Pdieye @usaid.gov
15.	Youhanidou WANE	Com special	US Embassy	33 879 42 38	wanebay@state.gov
16.	Amidou SIDIBE	Enseignant	CASC Société civile	77 621 43 01	sidibeamidou@hotmail.fr
17.	Hamady Diallo TAMBOURA	Urbaniste	Dir.Urbanisme et Architecture	77 528 3113	amadytamboura@yahoo.fr
18.	Ndongo Mane KEBE	Chargé de programme	Forum civil	77 514 27 87	manelebatt@gmail.com

N°	Prénoms et Nom	Fonction	Institution/ Structure	Tel	Email
19.	Aminata LY	Directrice Adjoint ing financière	FONGIP	76 637 03 45	aminata.ly@fongip.sn
20.	Mamadou Bah	Economiste	DP/MEFP	77 812 39 40	Mamadou3.bah@ucad.edu. sn
21.	Hamidou Bocar SALL	Economiste	DP/MEFP	77 485 47 89	Sallhamidou14@gmail.com
22.	Lamine ARIS	Economiste	DP/MEFP	70 109 71 47	Malamine471@yahoo.fr
23.	Fatma Thioub DIOP	D en production animales	CEP/MEPA	77 541 87 06	diopthioub@yahoo.fr
24.	Toussaint HOUENINVO	Economiste	BAD	33 869 75 44	t.houeninvo@afdb.org
25.	Papa Modou NDIAYE	Administrateur	FERA	33 859 29 49	pmndiaye@fera.sn
26.	Marieme NDOYE VECRAENE	Directeur	Direction des Routes	77 740 42 08	mariemedecraene@yahoo.fr
27.	Amsatou Sow SIDIBE	Professeur de droit à l'UCAD	UCAD	77 135 48 85	amsatouss@gmail.com
28.	Mouhamadou DIOP	DAGE	MITTD	77 740 42 11	Mouha36diop@yahoo.fr
29.	Bineta Samba DIA	Juriste AJS	AJS	77 445 71 27	diabinetadia@gmail.com
30.	Ibrahim DIAGNE	BOS/PSE	BOS	77 564 90 58	
31.	Seydou KANE	Juriste	BM	33 859 85 11	Skane3@ifc.org
32.	Ibrahima SARR	President	Amicale com.Eng	77 560 36 31	Ibrahima44sarrgmail.com
33.	Adama BADJI	Economiste	FASEC/UCAD	77 542 73 60	Adama.sow@ucad.edu.sn
34.	Mamadou GANO	Maire/ AMS	AMS	77 541 33 74	ganomamadou@yahoo.fr
35.	Sidiky DIOP		USAC	77 630 29 71	Diop-sidiky@yahoo.fr
36.	Oumar DIOP	SG		77 447 18 36	oumardiop@yahoo.fr
37.	Modou Dieng	Chef division		77 451 80 05	
38.	Mamadou Mbaye	Directeur Tech	FONSIS		mmbaye@fonsis.org
39.	Amadou Badian Gueye	DG	COFINA	77 819 34 03	Amadou.gueye@cofina.co m
40.	Cheikh Mbacké Thiam	DRH	Min des Fin	77 649 25 56	Cheikhmbackéthiam82@ya hoo.fr
41.	Gallo NDIAYE	CNCTP	Min de la Justice	77 666 10 84	gallondiaye@hotmail.fr
42.	Abdoulaye Gueye	Con national de la jeunesse du Sénégal	Coordonnateur	77 658 39 66	cabousam@yahoo.fr

N°	Prénoms et Nom	Fonction	Institution/ Structure	Tel	Email
43.	Fatim Deme Dia	Ass Genre UCF/MCA	UCF/MCA	77 562 92 39	Fatim.deme@ucf-mcasn
44.	Aissata SECK	Ass Coordonnateur	UCF/MCA	77 351 00 19	aissataseck2@gmail.com
45.	Boubacar SAMB	MEDS	MEDS	77 450 62 48	boubasamb@yahoo.fr
46.	Moustapha NIANG	Agent Adm	UCF/MCA	77 257 41 97	Tapha5niang@hotmail.com
47.	Hadja Gando DANSO	Etudiante	UCAD	77 572 45 12	goundos11@hotmail.fr
48.	Aissatou Ndiaye FALL	Membre	FAFS	77 623 36 77	aissatou40@yahoo.fr
49.	Fatou SARR	Management of fin	LARTES-IFAN	77 096 92 11	Sarr.fatou@live.fr
50.	Awa GUEYE	Economiste	CCIAD	33 842 70 87	yombegueye@live.fr
51.	Cheikh A.J.Diop	Aménagiste	DVA	77 542 03 25	
52.	Madame seck Ramatoulaye SADIYA Camara	Assistante projet PAPA	MAER	77 777 30 84	Sadiya.camara@maer.gouv. sn
53.	Papa Mademba BITEYE	Conseiller Technique	Min de l'Energie	77 631 07 28	Papa-mademba.biteye@
54.	Ndeye Ngoné TALL	Chef de desk Energie et Mines	BOS/PSE	78 302 65 61	n.tall@senegal- emergent.com
55.	Ousmane KA	Coordonnateur national	CSO-PLCP (MFFE)	77 099 87 90	ousmanekacso@yahoo.fr
56.	Ibrahima seck DIOUF	Agent DIPT	MTTA	77 363 70 15	ibrahimaseckdiouf@yahoo.f r
57.	Abdoulaye DIANKO	conseiller spécial	Primature	77 740 83 10	adianko@primature.sn
58.	Amadou L NDOUR	De special	MCC		ndoural@mcc.gouv
59.	Guyslain NGELEZA	Economist	MCC		ngeleza@mcc.gov
60.	Mamadou DOUMBOUYA	OSC	CSA	76 842 02 18	Faboly54@yahoo.fr
61.	Abdoulaye GAYE	Secrétaire Exécutif OQSF	OQSF	33 859 69 30	agaye@oqsf.sn
62.	Aby Tall TRAORE	SG	GIF	77 551 77 44	galaminart@yahoo.fr
63.	Madina TOURE	Economiste chef div Etude	CESE	33 829 6363	Madinatoure87@yahoo.fr
64.	Abdou SENE	Etudiant	UCAD	77 366 46 63	Seneabdou112@gmail.com
65.	Ndeye seynabou GUEYE	Etudiante	UCAD	77 610 70 09	Nadiagueye017@gmail.com
66.	Abdoulaye BALDE	ETUDIANT	UCAD	77 343 44 72	Abdoulayebalde13@hotmai l.fr

N°	Prénoms et Nom	Fonction	Institution/ Structure	Tel	Email
67.	NSONDA Chrissine	Etudiante	UCAD	76 010 56 45	Chris.nsonda@gmail.com
68.	Jordan LAWSON	Etudiant	MDP/UCAD	77 500 62 22	Jordanlawson27@live.fr
69.	Joseph Bernard COLY	Com et processus part	UCF/MCA	77 564 25 35	jbcoly@ucf-mcasn.com
70.	Pierre NDIAYE	DG	DGPPE/MEFP	77640 6232	pndiaye@minfinances.sn
71.	Laura Rudert	Directeur	MCC	+15712434004	rudertl@mcc.gov
72.	Alé NDIAYE	Coordonnateur	UCF/MCA	77 641 96 30	Alendiaye66@yahoo.fr
73.	Abdoulaye GUEYE	Coordonnateur	CNJS	77 658 39 66	labousam@yahoo.fr
74.	Dior Sene DIOUF	Chef Dep Comp	APIX	77 740 03 83	dsene@apix.sn
75.	Papa Gora THIAM	CT	AMS	77 635 2180	Amsct2019@gmail.com
76.	Aminata NDIAYE	Etudiante	UCAD	77 609 72 08	Minandiaye91@gmail.com
77.	Fassory DIAWARA	Président	Com société civile	77 647 31 03	dfassory@yahoo.fr
78.	Fatoumata Bintou CAMARA	Directrice	DCL/MCLDDT	77740 08 13	fatoumatabc@hotmail.com